

6 critères d'élimination



- 1) décisions non motivées
- 2) décisions identiques
- 3) décisions avant dire droit, irrecevabilité, désistement, appel tardif, radiation ou lorsque les parties sont invitées à mieux se pourvoir
- 4) absence ou banalité des faits
- 5) simple compte entre les parties
- 6) solutions répétitives ou banales

8 critères de conservation



- 7) application d'une loi nouvelle
- 8) résistance à la Cour de cassation ou revirement de jurisprudence
- 9) décisions d'actualité ou médiatique
- 10) décision rare ou atypique
- 11) jurisprudence locale
- 12) décisions très motivées
- 13) contentieux émergents
- 14) données quantifiées intéressantes

Voir les contenus liés ▲

Commenté par

La Semaine Juridique - Social : Contrat de travail à durée déterminée - Droit d'agir en justice du salarié : une protection

Revue Procédures : Référé prud'homal : réintégration du salarié sous CDD en cas d'atteinte à la liberté fondamentale

La Semaine Juridique - Entreprise et Affaires : Travail - Panorama de Jurisprudence

Voir plus de résultats

Jurisprudence antérieure

Cour d'appel, Nîmes, Chambre sociale, 7 Décembre 2010 - n° 10/02275

Jurisprudence dans le même sens

Cour de cassation, Chambre sociale, 30 Juin 2016 - n° 15-10.557

Cour de cassation, Chambre sociale, 16 Mars 2016 - n° 14-23.589

Cour d'appel, Orléans, Chambre sociale, 5 Juin 2014 - n° 13/01389

- Commentaires issus des revues et JurisClasseurs
- Chainage des décisions
- Décisions de jurisprudence dans le même sens

décision était justifiée par des éléments étrangers à toute volonté de sanctionner l'exercice, par les salariés, de leur droit d'agir en justice. Dès lors, en déboutant les salariés de leur demande tendant à faire cesser le trouble manifestement illicite et voir ordonner leur réintégration au motif notamment que si une atteinte à la liberté fondamentale d'agir en justice peut être alléguée, c'est à la condition pour les salariés de rapporter concrètement la preuve que la rupture du contrat de travail était en réalité une mesure de rétorsion de la part de l'employeur découlant de la seule saisine de la juridiction, ce qu'ils ne font pas, la cour d'appel qui a inversé la charge de la preuve a violé les articles L. 1121-1, L. 1243-1, R. 1455-6 du code du travail (C. trav., art. L. 1121-1, L. 1243-1 et R. 1455-6) et les articles 1315 du code civil (C. civ., art. 1315) et 6 §1 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Décision antérieure

▷ CA Nîmes, soc., arrêt, 7 déc. 2010, n° 10/02275, S. c/ M.

La rédaction JurisData vous signale :

Législation

▷ Code(s) visé(s) par la décision : C. trav., art. L. 1121-1, L. 1243-1 et R. 1455-6 ; C. civ., art. 1315

Note de la rédaction :

Critère(s) de sélection : décision publiée

Abstract

▷ Contrat de travail, contrat de travail à durée déterminée, rupture anticipée, cas de rupture anticipée, rupture en dehors des cas légalement prévus, rupture illicite, rupture faisant suite à l'action en justice du salarié, décision justifiée par des éléments étrangers à toute volonté de sanctionner l'exercice du droit d'agir en justice, preuve à la charge de l'employeur (oui), inversement de la charge de la preuve par la cour d'appel, référé prud'homal, violation d'une liberté fondamentale par l'employeur, trouble manifestement illicite, réintégration du salarié, décision de débouté du salarié, cassation.

Résumé : il décrit le ou les faits strictement essentiels et la solution juridique adoptée par les juges. Il apporte des éléments de contexte.

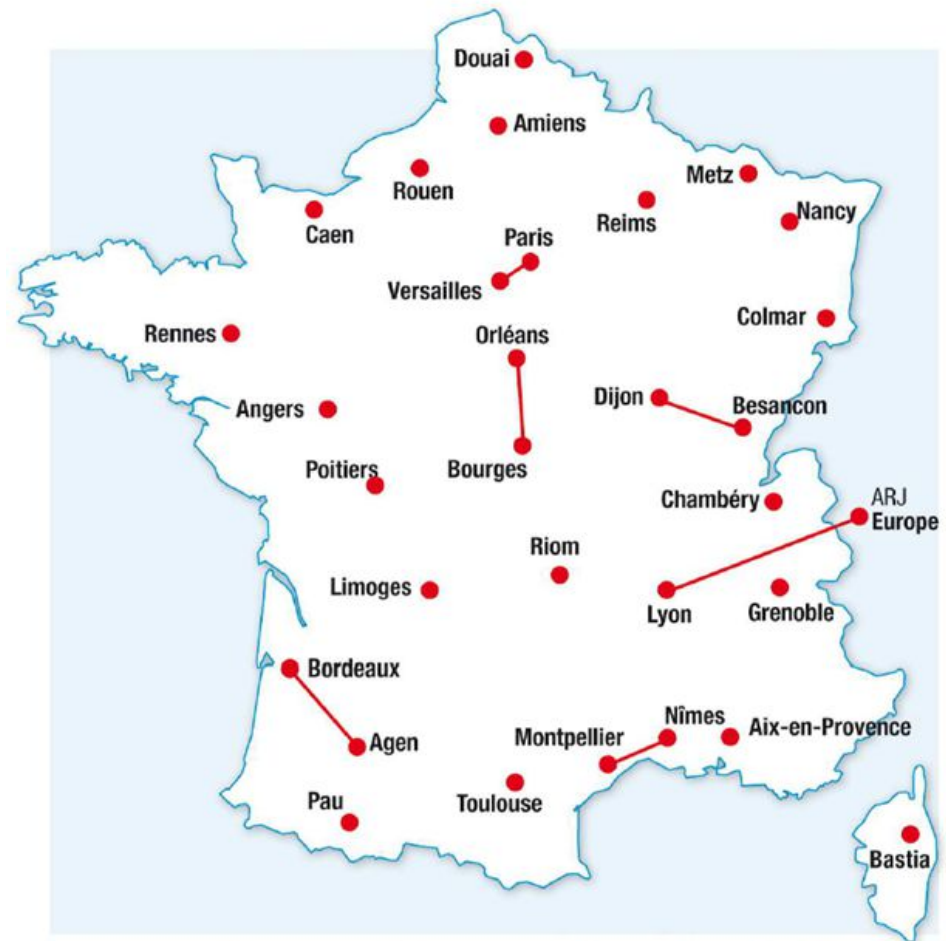
Chainage des décisions
antérieure ou postérieure

Textes cités explicitement ou supports implicites de la décision

Abstract réalisé manuellement

Les Ateliers Régionaux de Jurisprudence, ARJ

- ✓ 34 ARJ
- ✓ 110 analystes
- ✓ 950 000 analyses
- ✓ 27 000 décisions analysées/an
- ✓ 2 500 décisions analysées/mois



1

sous forme de Tableaux

Possibilité de basculer vers un affichage sous forme de graphiques dynamiques, appelé « Datavisualisation »

Lexis³⁶⁰ Données quantifiées JurisData

DOMMAGE CORPOREL - Victime directe

53 Résultats

Tout sélectionner

Créer une veille Mes veilles

Taux d'IPP/DFP	Critères personnels	Dommage corporel	Contexte	Préjudices patrimoniaux temporaires	Préjudices patrimoniaux permanents	Préjudices extrapatrimoniaux temporaires	Préjudices extrapatrimoniaux permanents	Préjudices extrapatrimoniaux évolutifs	
<input type="checkbox"/> Cour d'appel, Paris, pôle 2, chambre 2, 08/07/2016, 15/03961 Plus de détails									
8 %	Âge au jour du dommage : 23 ans Âge au jour de la consolidation : 27 ans Activité : sans activité Sexe : femme Droit à l'indemnisation total Etat consolidé	Localisation des blessures : cou, thorax et membres supérieurs Séquelles : brûlure et troubles psychologiques	Accident dans un restaurant, robe de la victime s'étant enflammée au contact de la flamme d'un chauffe-plat	Perte de gains professionnels actuels : 2 787,98 € Dépenses de santé actuelles : 75 227,99 € Dépenses de santé prises en charge : 74 847,99 € Dépenses de santé restées à charge : 380 € Frais divers : 2 619,25 € Frais de transport	Dépenses de santé futures : 2 000 €	Déficit fonctionnel temporaire partiel : 7 522,50 € Souffrances endurées : 20 000 € Coefficient : 4,5/7	Déficit fonctionnel permanent : 16 080 € Préjudice esthétique permanent : 10 000 € Coefficient : 4/7 Préjudice sexuel : 10 000 € Préjudice lié à l'acte sexuel		
<input type="checkbox"/> Cour d'appel, Bastia, chambre civile A, 06/07/2016, 15/00366 Plus de détails									
8 %	Âge au jour du dommage : 32 ans Âge au jour de la consolidation : 32 ans	Localisation des blessures : cou, thorax et membres	Accident de la circulation	Assistance temporaire par tierce personne : 9 975 €		Déficit fonctionnel temporaire : 6 100 €	Déficit fonctionnel permanent : 14 800 €		

Sélection des critères objectifs pour filtrer les résultats

Possibilité d'affiner les résultats à tout moment

Affichage des résultats sous forme de tableaux synthétiques

Possibilité d'afficher plus d'éléments de contexte sur les données quantifiées

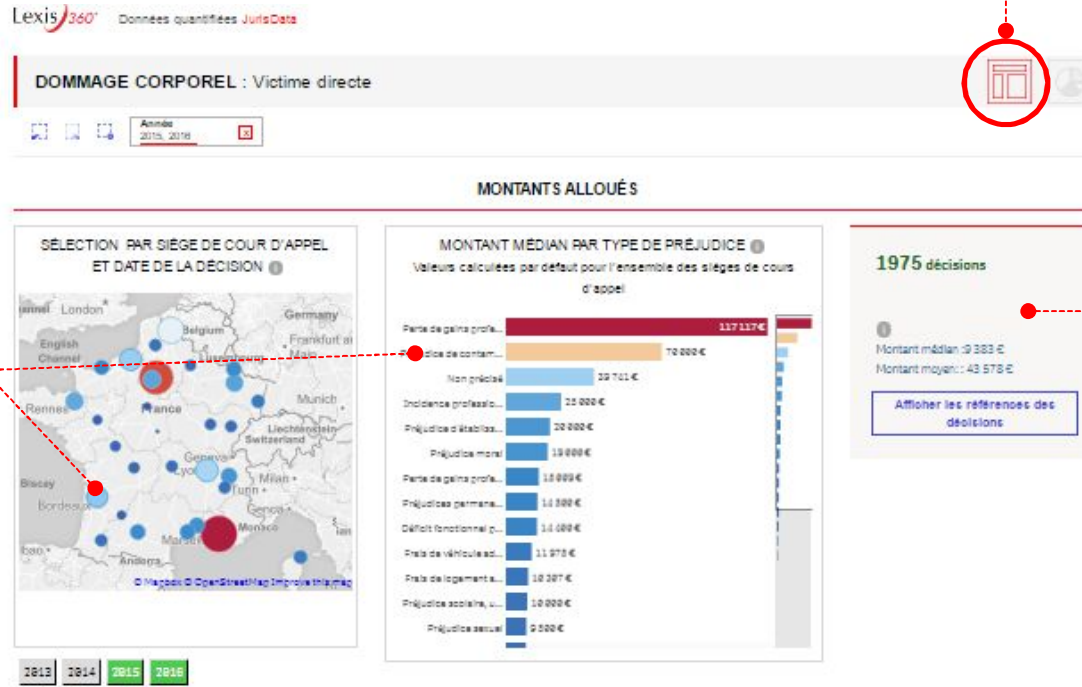
Accès direct à la décision avec dans le texte intégral de la décision :

- la visualisation des données quantifiées en surbrillance
- la possibilité de naviguer dans une arborescence reprenant les principaux critères

2

sous forme de Graphiques

Possibilité de basculer vers la datavisualisation » :
affichage sous forme de graphiques dynamiques



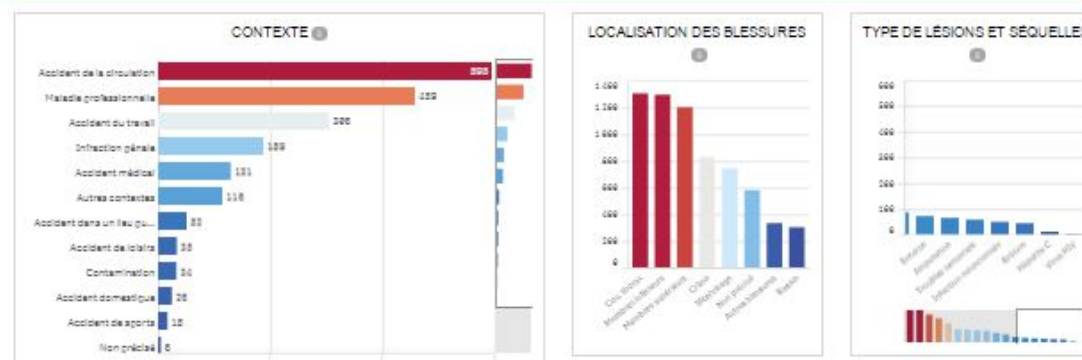
Sélection des critères objectifs pour filtrer les résultats directement dans les graphiques

Actualisation instantanée des graphes après sélection

Possibilité d'affiner les résultats à tout moment

Synthèse des montants clés de la sélection

DESCRIPTIF DU DOMMAGE



En bas de page :
Accès direct à chaque décision de la sélection en texte intégral

LECTURE RAPIDE DANS LEXIS 360®

Critères de sélection

Synthèse des données renseignées par les analystes avec renvoi au terme en surbrillance correspondant à chacun de ces critères dans le texte

Critères directement visibles, en surbrillance

Possibilité de naviguer au sein du texte selon les critères sélectionnés

The screenshot displays the Lexis 360 interface. On the left, a sidebar titled 'Données Quantifiées' lists various criteria under 'Critères personnels'. The criteria include: Régime matrimonial (Acquêts), Loi applicable au divorce (Loi 2004), Prononcé du divorce (Contentieux - aux torts du mari), Durée du mariage (15 ans), Durée de vie commune pendant le mariage (8 ans), Patrimoine commun ou indivis (Oui), Patrimoine détaillé (immobilier et mobilier) (Oui), Immobilier (450000 €), Total (450000 €), Dettes communes ou indivises (Non), Enfants communs (Oui), Nombre (3), and Ages (17, 12, and 10 ans). Below this, there are sections for 'Prestation compensatoire' and 'Contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants'. On the right, a legal document is displayed with several terms highlighted in blue: 'sans contrat de mariage préalable', 'Elisa, née le 1er juin 1999', 'Ludie, née le 20 octobre 2003', and 'et couru, né le 5 septembre 2005'. A red dashed box highlights the 'Critères communs' section in the sidebar and the corresponding highlighted terms in the document. Red dots indicate the mapping between the criteria and the text.